

Nouveautés à la Société suisse de médecine d'urgence et de sauvetage (SSMUS)

L. Bernoulli^a, D. Scharplatz^b

Deutsch erschienen
in Nr. 34/2005

La Société suisse de médecine d'urgence et de sauvetage (SSMUS) a décidé voici un an de s'ouvrir à la médecine d'urgence hospitalière et à la médecine de catastrophe. Quelques restructurations ont dû être faites, en particulier une révision statutaire qui a été acceptée par l'assemblée des membres le 22 avril 2005.

Des contacts ont été pris avec la FMH en vue de la création d'une attestation de formation complémentaire en médecine d'urgence hospitalière. Pour commencer, la SSMUS a élaboré un «Programme de médecine d'urgence hospitalière», publié ci-après. Ce programme s'adresse aux médecins exerçant une fonction comportant des responsabilités médicales dans un service des urgences et qui sont titulaires d'un titre de spécialiste en médecine générale, anesthésiologie, chirurgie, chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur, médecine interne, pédiatrie, chirurgie pédiatrique ou médecine intensive. La SSMUS a l'intention d'élaborer une attestation de formation complémentaire en médecine d'urgence hospitalière conjointement avec ces médecins et avec la FMH. Par conséquent, les personnes qui détiennent une attestation de la SSMUS certifiant qu'elles ont accompli le programme de médecine d'urgence hospitalière peuvent désormais être également admises comme *membres ordinaires* à la SSMUS.

Les spécialistes qui remplissent déjà les exigences du «Programme de médecine d'urgence hospitalière» sont donc invités à s'annoncer au secrétariat de la SSMUS, auprès de Mme Doris Oechlin, afin de recevoir les documents nécessaires.

En prenant cette décision, la SSMUS est convaincue d'avoir fait un pas important en vue de «franchir le seuil de l'hôpital», tant il est vrai que la formation postgraduée structurée en médecine d'urgence ne saurait s'arrêter à la porte des établissements hospitaliers; elle doit aussi garantir le traitement au service des urgences d'après les mêmes critères et principes. C'est à cette condition seulement que l'on pourra préserver la cohérence professionnelle et éviter toute dissonance lors du transfert des patients aux urgences. La SSMUS vous remercie vivement de votre soutien et se réjouit par avance de votre fructueuse collaboration.

En outre, la SSMUS a établi un cursus de «Médecin-chef des secours» dont la formation postgraduée est organisée conjointement avec le CEFOCA (Centre de formation en médecine militaire et de catastrophe). Les personnes qui suivent les cours du CEFOCA deviennent médecins-chefs des secours SSMUS une fois leur formation achevée; ce cursus ne nécessite aucune nouvelle réglementation.

a Président de la SSMUS

b Responsable du groupe de travail
Intégration Médecine d'urgence
hospitalière SSMUS

Correspondance:
Dr Lion Bernoulli
Hôpital universitaire
Institut d'anesthésiologie
Rämistrasse 100
CH-8091 Zurich

E-mail: lion.bernoulli@usz.ch